INFORMATIONS IMPORTANTES

DÉROULEMENT DE LA PREMIÈRE JOURNÉE DES COURS D'ÉTÉ

- Lors de la première journée, il est préférable que les élèves arrivent
 15 minutes avant le début des cours pour leur permettre de se familiariser avec les lieux.
- Lors de leur entrée dans l'école, face au stationnement des autobus, il y aura des affiches pour chacune des matières avec les listes des classes indiquant les locaux de chacun des élèves. Des personnes seront également sur place pour aider les élèves à trouver leur local.
- Dès la première journée, l'élève doit avoir avec lui le matériel de base, c'est-à-dire un cartable avec des feuilles et un étui à crayons. Les enseignants préciseront ensuite le matériel nécessaire pour le cours.

Exigences

- L'élève doit être ponctuel et se doit d'assister à tous ses cours. Toute absence doit être motivée par une pièce justificative (mortalité, médecin, spécialiste, Cour, etc.). Les vacances familiales ne sont pas un motif justifiant une absence.
- L'élève doit respecter les règlements de l'école (port du masque, espace sans fumée, sens civique, autonomie et sens des responsabilités).
- L'élève s'engage à effectuer les travaux exigés par l'enseignant en classe comme à la maison et à s'impliquer concrètement dans ses apprentissages.
- L'élève doit respecter le code vestimentaire en vigueur.

Le manquement à l'une de ces exigences pourrait entraîner l'expulsion de l'élève. Dans cette éventualité, aucun remboursement ne pourra être exigé.



Il n'y a pas de service de cafétéria à l'école pendant les cours d'été.

Dans le cas où l'élève fréquente **un autre organisme** offrant des cours d'été, il appartient aux parents de vérifier auprès de la direction de l'école de leur enfant si cet organisme est reconnu par le MEES.

POUR NOUS JOINDRE

Pour joindre le responsable des cours d'été en tout temps pendant la période estivale :

Josée Dubé

514-380-8899, poste 7074 coursdete.mag@csdgs.qc.ca

Merci de votre implication et de votre collaboration pour faire en sorte que cette session de cours d'été soit un succès.



Josée Dubé

Responsable des cours d'été à l'école de la Magdeleine



Cours offerts aux élèves des premiers et deuxièmes cycles du secondaire du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

Québec

Les inscriptions se font à votre école de quartier. Veuillez consulter le site Web de votre école pour connaître les dates d'inscription ainsi que les heures d'ouverture.

- Frais d'inscription et transport assumés par les parents.
- ❖ Assurez-vous d'avoir un portable à votre disposition en cas d'enseignement hybride.

Prêt possible à votre école d'origine ou à la Magdeleine pour les élèves hors CSSDGS.

Les cours sont offerts à :

École de la Magdeleine

1100, boulevard Taschereau La Prairie (Québec) J5R 1W8 Téléphone : 514 380-8899, poste 4071

Courriel : lamag@csdgs.qc.ca

Site Web: lamag.qc.ca



COURS D'ÉTÉ

. HORAIRE DES COURS D'ÉTÉ 2021					
	Les cours d'été sont offerts du 7 au 20 juillet 2021 inclusivement de				
	8 h à 12 h 30 (sauf Pont Science, voir ci-dessous), pour un total de 45 heures.				
	COURS OFFERTS AU PREMIER CYCLE				
		Français 108 (C1, C2, C3)		Mathématique 106 (C1, C2)	
		Français 208 (C1, C2, C3)		Mathématique 206 (C1, C2)	
	<u>co</u>	COURS OFFERTS AU DEUXIÈME CYCLE			
		Français 308 (C1, C2, C3)		Anglais 304 (C1, C2, C3)	
		Français 406 (C1, C2, C3)		Anglais 404 (C1, C2, C3)	
		Français 506 (C1, C2, C3)		Anglais 504 (C1, C2, C3)	
		Mathématique 306 (C1, C2)		Histoire 304	
		Math 404 CST (C1, C2)		Histoire 404	
		Science SCT306		Science SCT 444	
	□ Pont Mathématique SN 406 (C1, C2) – CST 4e sec. vers SN 4e sec.				
	(75 % au bilan de CST 4 ^e sec. ou CST 5 ^e sec.)				
	□ Pont Science STE404 (C2) – Réussite du cours SCT ou ATS de 4e sec.				

2. CRITÈRE D'ADMISSIBILITÉ POUR LES COURS D'ÉTÉ

Seuls les élèves dont le résultat se situe entre 50 % et 59 % sont admissibles.

Horaire du Pont STE : - 5 et 6 juillet 2021 : 9 h à 12 h et 12 h 30 à 14 h 30

- du 7 au 20 juillet 2021 de 13 h à 16 h 30

3. ÉVALUATION

Chaque matière est sanctionnée par un examen officiel de l'école. La note finale sera transmise aux parents via le portail parents à compter du 9 août 2021.

4. INSCRIPTIONS - FRAIS - REMBOURSEMENT

Les inscriptions ont lieu à **l'école de votre quartier**. Consultez le site Web de votre école pour connaître les dates et les heures d'inscription. **Apportez votre bulletin de juin 2021 et remplissez le formulaire d'inscription sur place**.

- Les frais sont de 300 \$ et sont payables par carte de débit ou de crédit. Le montant à débourser pour les élèves qui n'ont pas fréquenté une école du CSSDGS en 2020-2021 est de 425 \$.1
- Le remboursement des frais sera fait si le cours ne peut être offert en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

PROTOCOLE SANITAIRE

Les parents jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas envoyer leur enfant à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes liés à la COVID-19 chez l'élève ou dans sa famille. Ils s'engagent également à déclarer tout cas confirmé au sein du foyer en précisant si c'est l'élève qui est concerné ou un autre membre de la famille.

1. Le lavage des mains

Le lavage des mains doit être réalisé, minimalement :

- o à l'arrivée dans l'école ou l'établissement;
- avant et après les récréations;
- o après être allé aux toilettes;
- o le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

2. Le port du masque

Le port du masque d'intervention (masque bleu) est **obligatoire** <u>dans l'école</u> ainsi que sur les espaces extérieurs. Il sera fourni par l'école.

3. La distanciation sociale est obligatoire

Une distanciation de deux mètres avec l'enseignant et toute personne à l'extérieur de la classe est obligatoire.

4. La limitation du brassage des élèves

La limitation du brassage entre élèves de groupes différents (classe, groupe de classe ou niveau) est requise. Pour limiter les croisements entre élèves de groupes différents, <u>dès l'entrée dans l'école, les élèves doivent se diriger vers leur classe</u>. Les pauses se prendront à l'extérieur, si la température le permet.

- Aucun élève ne pourra flâner dans les aires communes.
- Le manquement au protocole sanitaire pourrait entraîner l'expulsion de l'élève. Dans cette éventualité, aucun remboursement ne pourra être exigé.

*Une désinfection quotidienne des classes et autres espaces communs est réalisée.

¹ La priorité est donnée aux élèves du CSSDGS.